

MAIRIE

DE

NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 12
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le seize octobre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard – Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu – Château Gilles – Combes Gilles – Descouens Marie-Sophie – Girard Maria Pia – Le Bel Jérôme – Monnin Marie-Andrée – Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Berna Camille à Descouens Marie-Sophie – Monnier Véronique à Le Bel Jérôme – Morel Evelyne à Arnaud Gérard

Secrétaire de séance : Descouens Marie-Sophie

DELIBERATION 2024-31 : Acquisition de tables pour la Salle des Fêtes et Salle de l'ancien Couvent : choix de l'entreprise

Suite à la consultation lancée pour l'acquisition de tables pour la Salle des Fêtes et la Salle de l'Ancien Couvent : 3 offres ont été reçues :

Prodes :
5 273,00 € ht - 6 327.60 € ttc

Aude Plastique :
3 898,33 € ht – 4 678,00 € ttc

Direct collectivités
8 811,00 € ht - 10 573.20 € ttc

La commission d'appel d'offres, réunie le 8 octobre 2024, propose de retenir l'entreprise Prodes pour un montant de 5273,00 € ht

Le Conseil Municipal
A l'unanimité

ADOpte le choix de l'entreprise Prodes.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
David ASTRUC

